

La ronde des lavoirs de Bassy



Randonnée n°23569119

Une randonnée proposée par LoML

Cette boucle, qui relie les principaux lavoirs de la commune, vous permettra de découvrir quelques-uns des plus beaux panoramas de Bassy et de Veytrens, avec des vues sur le grand paysage agricole et la vallée du Rhône.

Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	7.48km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	173m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	173m	Régions :	Massif du Jura, Alpes
Point haut :	401m	Commune :	Bassy (74910)
Point bas :	282m		

Description

Départ depuis le parking situé au centre du village de Bassy.

(D/A) Suivre la Route du Château en passant devant le restaurant "La Grange" et s'engager à droite sur le Chemin de Lévaud (première route partant sur la droite).

"À noter, après environ 200 m de balade, un abreuvoir dans un champ situé à gauche de la route".

Continuer sur le Chemin de Lévaud, y compris au delà de la partie goudronnée.

(1) Après avoir passé le lavoir du Chemin de Lévaud, premier lavoir de notre circuit, continuer sur le chemin de terre qui pénètre dans la forêt. Environ 400 m après le lavoir, ne pas descendre vers le Rhône mais prendre la bifurcation partant sur la droite. Après une montée un peu abrupte, *magnifique point de vue sur le Rhône et les vignobles de Corbonod*. Continuer sur le chemin principal qui remonte en direction Nord-Nord-Est. Ignorer tous les départs sur la gauche et passer au pied de la butte du Crêt. Poursuivre vers la RD 14, **la traverser avec prudence (route passante)** et poursuivre en face sur la Route des Folies, puis prendre à gauche la Route de Chez les Métral.

(2) Ici se situe le lavoir de Chez les Métral, deuxième étape de la randonnée. Continuer tout droit, en prenant soin d'admirer le magnifique mur en pierres sèches bordant la route sur sa gauche et, au carrefour tourner à droite sur la Route du Pèse-Lait.

(3) Le lavoir du Pèse-Lait se situe sur la gauche juste après le carrefour. Poursuivre l'itinéraire en descendant vers Veytrens, *non sans avoir remarqué, quelques 100 m après le lavoir, sur la gauche, l'émergence d'une petite source*. Au carrefour avec la Route de Veytrens-d'en-Bas, prendre à droite.

(4) Devant une des premières maisons situées sur la gauche, noter la présence d'un abreuvoir portant la date de 1858. Continuer sur la Route de Veytrens-d'en-Bas, en admirant le paysage et les vues sur le Massif du Colombier (à droite) et le Mont des Princes (à gauche). Traverser de nouveau la RD 14, **toujours avec la plus grande prudence**, et continuer en face jusqu'au carrefour de la Route de Crie.

(5) Au niveau du carrefour, noter sur la droite la présence d'un nouvel abreuvoir, au pied du réservoir d'eau. Continuer sur la gauche en direction du village, passer devant l'école et poursuivre en face sur la Route de la Sainte, qui oblique ensuite légèrement sur la droite et se prolonge par le Chemin du Curtil du Bois (avec un panneau "Ferme du Vieux Lavoir").

Points de passages

- D/A Parking**
N 45.98335° / E 5.829967° - alt. 342m - km 0
- 1 Lavoir du Chemin de Lévaud**
N 45.984734° / E 5.820899° - alt. 318m - km 0.84
- 2 Lavoir Route de Chez les Métral**
N 45.996861° / E 5.82065° - alt. 387m - km 2.96
- 3 Lavoir Route du Pèse-Lait**
N 45.998209° / E 5.822726° - alt. 384m - km 3.19
- 4 Abreuvoir Route de Veytrens d'en Bas**
N 45.997566° / E 5.824927° - alt. 368m - km 3.49
- 5 Abreuvoir Route de Crie**
N 45.987285° / E 5.823302° - alt. 357m - km 4.69
- 6 Le Vieux Lavoir**
N 45.980422° / E 5.837666° - alt. 298m - km 6.13
- 7 Lavoir du Fond du Village**
N 45.97826° / E 5.834227° - alt. 308m - km 6.69
- 8 Lavoir du Monument aux morts**
N 45.980606° / E 5.829654° - alt. 336m - km 7.18
- D/A Parking**
N 45.983211° / E 5.829949° - alt. 342m - km 7.48

À l'embranchement avec le Chemin de Charmy, continuer à droite. Après être passé devant la maison située sur la gauche, quelques dizaines de mètres après, un petit chemin part sur la droite, vers la statue de la Vierge de Charmy. Continuer sur le Chemin du Curtil du Bois, *en profitant des vues sur le village*, puis, au niveau de la Ferme du Vieux lavoir, descendre sur la gauche sur le Chemin du Vieux Lavoir.

(6) À partir du Vieux Lavoir, faire demi-tour et rejoindre le Chemin du Curtil du Bois. Partir sur la gauche et arriver au carrefour de la Route des Ires. Prendre à gauche pour rejoindre l'intersection avec la Route du Fond du village, où se situe le lavoir du même nom.

(7) S'engager à droite, sur la Route du Fond du village, dont la dernière partie est un peu abrupte. Au carrefour avec la Route des Ires tourner à gauche et monter vers le monument aux morts.

Sur votre droite : l'aménagement paysager de la "rivière sèche" intégrant également un abreuvoir.

Sur votre gauche : magnifique vue sur Seyssel, son barrage, le massif du Colombier, la Chautagne et les massifs savoyards.

(8) Après une halte au lavoir du monument aux morts, possibilité de bifurquer sur la gauche pour emprunter la Route de l'Église et aller jusqu'à l'Église Saint-Didier et au cimetière, *d'où le panorama est encore plus saisissant*. Sinon repartir sur la droite (Route du Château) pour regagner le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-ronde-des-lavoirs-de-bassy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.